

Une cérémonie patriotique aux Phalépiens

Nous rappelons que c'est aujourd'hui dimanche 8 novembre qu'aura lieu la cérémonie patriotique organisée par le groupe des Phalépiens des Combattants de la Grande Guerre.

Des places seront réservées à gauche de l'église pour les familles des 387 enfants du quartier.

Après la messe, rassemblement sur la place, face au monument.

Un discours sera prononcé par le lieutenant Bloncourt, président du Groupe.

Après une minute de recueillement, l'harmonie « La Fraternelle » exécutera la « Marsaillaise ».

Les combattants prendront part à un défilé.

La petite fleur tricolore sera vendue dans le quartier au profit de la Caisse des orphelins de guerre.

Des places seront réservées à gauche de l'église pour les familles des 387 enfants du quartier.

Après la messe, rassemblement sur la place, face au monument.

Un discours sera prononcé par le lieutenant Bloncourt, président du Groupe.

Après une minute de recueillement, l'harmonie « La Fraternelle » exécutera la « Marsaillaise ».

Les combattants prendront part à un défilé.

La petite fleur tricolore sera vendue dans le quartier au profit de la Caisse des orphelins de guerre.

Des places seront réservées à gauche de l'église pour les familles des 387 enfants du quartier.

Après la messe, rassemblement sur la place, face au monument.

Un discours sera prononcé par le lieutenant Bloncourt, président du Groupe.

Après une minute de recueillement, l'harmonie « La Fraternelle » exécutera la « Marsaillaise ».

Les combattants prendront part à un défilé.

La petite fleur tricolore sera vendue dans le quartier au profit de la Caisse des orphelins de guerre.

Des places seront réservées à gauche de l'église pour les familles des 387 enfants du quartier.

Après la messe, rassemblement sur la place, face au monument.

Un discours sera prononcé par le lieutenant Bloncourt, président du Groupe.

Après une minute de recueillement, l'harmonie « La Fraternelle » exécutera la « Marsaillaise ».

Les combattants prendront part à un défilé.

La petite fleur tricolore sera vendue dans le quartier au profit de la Caisse des orphelins de guerre.

Des places seront réservées à gauche de l'église pour les familles des 387 enfants du quartier.

Après la messe, rassemblement sur la place, face au monument.

Un discours sera prononcé par le lieutenant Bloncourt, président du Groupe.

Après une minute de recueillement, l'harmonie « La Fraternelle » exécutera la « Marsaillaise ».

Les combattants prendront part à un défilé.

La petite fleur tricolore sera vendue dans le quartier au profit de la Caisse des orphelins de guerre.

Des places seront réservées à gauche de l'église pour les familles des 387 enfants du quartier.

Après la messe, rassemblement sur la place, face au monument.

Un discours sera prononcé par le lieutenant Bloncourt, président du Groupe.

Après une minute de recueillement, l'harmonie « La Fraternelle » exécutera la « Marsaillaise ».

Les combattants prendront part à un défilé.

La petite fleur tricolore sera vendue dans le quartier au profit de la Caisse des orphelins de guerre.

Des places seront réservées à gauche de l'église pour les familles des 387 enfants du quartier.

Après la messe, rassemblement sur la place, face au monument.

Un discours sera prononcé par le lieutenant Bloncourt, président du Groupe.

Après une minute de recueillement, l'harmonie « La Fraternelle » exécutera la « Marsaillaise ».

Les combattants prendront part à un défilé.

La petite fleur tricolore sera vendue dans le quartier au profit de la Caisse des orphelins de guerre.

Des places seront réservées à gauche de l'église pour les familles des 387 enfants du quartier.

Après la messe, rassemblement sur la place, face au monument.

Un discours sera prononcé par le lieutenant Bloncourt, président du Groupe.

Après une minute de recueillement, l'harmonie « La Fraternelle » exécutera la « Marsaillaise ».

Les combattants prendront part à un défilé.

La petite fleur tricolore sera vendue dans le quartier au profit de la Caisse des orphelins de guerre.

Des places seront réservées à gauche de l'église pour les familles des 387 enfants du quartier.

Après la messe, rassemblement sur la place, face au monument.

Un discours sera prononcé par le lieutenant Bloncourt, président du Groupe.

Après une minute de recueillement, l'harmonie « La Fraternelle » exécutera la « Marsaillaise ».

Les combattants prendront part à un défilé.

Au cours de ces deux cérémonies, une quête sera faite au profit des œuvres du Groupe des Combattants (ascendants, veuves et orphelins de guerre).

A 10 h. 30, rassemblement pour la formation du cortège, Place de la Victoire; Groupe des Mutilés, en face du n° 3; Anciens Combattants, en face des numéros 8 à 15.

A 10 h. 40, évènement de départ du cortège.

A 11 h. Place de l'Hôtel de Ville, minute de recueillement.

Dans le courant de l'après-midi, aux sièges de tous les Groupes de quartier, réunions et jeux, dont le programme sera donné ultérieurement.

— Groupe du Blanc-Seau. — A l'occasion de la fête du 11 novembre, la Commission prie tous ses adhérents de se réunir au local, à 3 h. 30, pour se rendre en cortège à la salle des fêtes du Château Sott; ce cortège aura en tête le groupe musical des Combattants avec tambours et clairons.

A 4 heures, assemblée générale du Groupe à l'issue de laquelle, fête fut aux avec le concours du groupe musical, sous la direction de M. Vandeweghe. Une tombola sera tirée entre les présents.

Pendant toute la journée, une petite fleur sera vendue au profit des orphelins de guerre du quartier. A partir de 8 h. du matin, jeu de dés au siège, 107, rue de Mouvax au bénéfice de la Caisse des orphelins. Les habitants du quartier sont invités à arborer le drapeau tricolore.

— Groupe du Brun-Pain. — La Commission informe les adhérents que l'objet social pour les enfants morts pour la France, aura lieu en l'église Sainte-Anne, à 11 h. 30 aujourd'hui dimanche 8 novembre.

— Groupe de la Tossée. — Funérailles d'un adhérent. — La Commission prie instamment les adhérents qui voudront se rendre libres d'assister aux funérailles du camarade Désiré Bontoux, décédé le 6 novembre des suites d'une maladie contractée au front. Elles auront lieu en l'église Saint-Louis, dimanche lundi 9 novembre, à 9 h. 30.

Rassemblement à la maison mortuaire, 70 rue de Châlons, à 9 h. 15. Jusigne de rigueur.

LES PLUS BELLES FOURRURES sont en vente à la Maison Pouget, 7 et 9, rue Saint-Jacques, 12164

— Groupe des « POILUS D'ORIENT ». — Le Groupe des « Poilus d'Orient » est invité par l'Administration municipale à assister au cortège qu'elle organise le jour de la fête de la Victoire.

La Commission insiste pour que tous les sociétaires se fassent un devoir d'assister à cette cérémonie. Le départ du siège se fera à 10 h. précises pour se rendre au point de rassemblement du cortège, face aux numéros 16 et 17, place de la Victoire. Se munir de l'insigne.

Une brillante tombola sera réservée à tous les membres du Groupe ayant participé au cortège. A 2 heures, dans la salle réservée du Grand Café, banquet par souscription.

Madame Vve Paul DHALLUIN informe ses clients qu'après dissolution amiable de la société en nom collectif « Dhalluin et Schot », elle continue à exercer l'exploitation de l'entreprise de Charpentier et Menuiserie au même siège, 126, rue du Violon, à Tourcoing. 152143

C'EST TOUJOURS un « PRINTANIA-DANCING », RISQUONS-TOUT, Mouscron, que l'on s'amuse le mieux; Bal permanent dimanche 8 et double orchestre, symphonie et jazz, 15103

MORT D'UN PRÉPOSÉ D'OCTROI. — Nous apprenons la mort de M. Paul Delbecq, préposé d'octroi, décédé à l'âge de 40 ans, en son domicile, 123, rue Wincocque.

Les funérailles seront célébrées le mardi 10 novembre, en l'église Saint-Jean-Baptiste.

CHAPPELLERIE Henri, 37, rue Nationale, les meilleurs articles, les prix les plus bas, 15566

LA CIRCULATION. — Des contraventions ont été relevées contre Jean Lachaud, chauffeur d'auto, rue des Trois Pierres, 70, pour défaut de permis de conduire, de récépissé de déclaration et avoir doublé un tramway à Paréty; Marcel Wille, chauffeur d'auto, rue Soufflot, 25, pour défaut de permis de conduire et avoir doublé un tramway; chauffeur d'auto, rue de Péronie, 19, à Wattrelos, pour avoir doublé une voiture à un endroit dangereux.

G<sup>o</sup> CHOIX FAUTEUILS Cuir et PETITS MEUBLES. Mass, 48, rue Motte, à Tr. 15055

MOUVEMENT DE LA POPULATION. — Au mois de septembre, Tourcoing comptait 8214 habitants. Dans le courant du mois de octobre, la Mairie a enregistré 229 naissances; 73 personnes décédées et 219 ayant quitté la ville.

Le chiffre de la population était donc de 8244 habitants au 30 octobre 1925.

MM. LES ABONNÉS AU TÉLÉPHONE récemment reliés, sont invités à assurer de leur inscription régulière dans « Bijou Téléphone », Département du Nord, édition 1925, en écrivant à: 28, rue Henri-Kolb, à Lille, en téléphonant au n° 5375 Lille. 14895

ETABLISSEMENTS PUBLICS. — Par dérogation aux dispositions de l'arrêté préfectoral du 18 octobre 1925, les étanchements publics, pour tout à l'occasion des fêtes de la Victoire, resteront ouverts jusqu'à deux heures du matin, la nuit du 10 au 12 novembre 1925.

POUR VOS BIJOUX voyez la maison De Paep-Plandcaert, 9, Gr. Place, Mouscron. Son choix, ses prix incomparables. Accepte arg. Français sans perte. 152974

LES MEAFTS DE LIVRESSE. — Un boucher, Albert Vanderhaghe, âgé de 51 ans, demeurant rue des Carrières, 133, a été incriminé d'ivresse, coups et bris d'objets mobiliers, pour avoir, dans la soirée de vendredi, au Café Icard, placé à l'Hotel de Ville, brisé une table et une chaise et porté des coups à un consommateur.

UNE MAISON QUI SE DÉPLACE SANS BOUGER: ce phénomène va se produire, car les cycles VONDEVAL, situés en face du Patinage Deconick (ventes: comptant et crédit de 10 jours), vont être transférés 124, B<sup>e</sup> Desaut, 290, où s'était installé un feu de cheminée. On ne quitte pas le quartier. 15146

CONTRAVENTION. — Une contravention a été dressée à charge d'une cabaretière, Marie Tilleux, femme Leon Delbecq, demeurant rue de Gand, 72, pour avoir servi à boire à un homme ivre.

EST TOUJOURS à la MAISON CHARRIER-BOS, 45, rue de Tournai, Tourcoing, que l'on trouve le plus grand choix de beaux meubles et de fourneaux aux prix les plus avantageux. 15152

FEU DE CHEMINÉE. — Samedi, à 12 h. 35, les sapeurs-pompiers ont été appelés chez M. Jules Lederey, demeurant rue de Blanc-Seau, 290, où s'était déclaré un feu de cheminée. Les dégâts sont de peu d'importance.

LE FOYER à GAZ MODERNE est prêt à fonctionner à toute heure de la journée ou de la nuit. Il est économique parce que son rendement est particulièrement grand et qu'il s'allume et s'éteint instantanément. 15165

MOUVAX

— Groupe des ANCIENS COMBATTANTS. — A l'occasion de l'anniversaire de l'Armistice, les Anciens Combattants s'appretent à fêter dignement la fête de la Victoire. Le mercredi 11 novembre, à 10 h., en l'église du Sacré-Cœur, pour tous les enfants de Mouvax tous les enfants de Mouvax.

A cette cérémonie sont cordialement invités les autorités et toutes les sociétés, à 9 h. 30. Réunion pour tous les combattants, à 9 h. 30. Après la messe, rassemblement sur la place pour la formation du cortège, organisé par la municipalité.

Pendant toute la journée, chez M. Emilio Hol-

net, jeu de dés au profit des orphelins et mutilés.

Le soir à 10 h., distribution de jouets aux enfants des combattants, suite d'un goûter et d'une fête de famille.

MARCO-EN-BARCEUL

L'inauguration du Monument aux Morts pour la Patrie

C'est aujourd'hui dimanche que la commune de Marco, inaugure le monument élevé au cimetière à la mémoire de ses enfants tombés au champ d'honneur.

Nous avons déjà maintes fois parlé de cette journée du Souvenir et publié le programme détaillé de cette manifestation.

Nous donnons ci-dessous, les grandes lignes du programme de la journée.

A 9 h. 30, église St-Vincent, messe avec sermon patriotique par le chanoine Régén, officier de la Légion d'honneur, amoné par le curé d'armée, l'Harmonie Municipale de Marco-en-Barceul, exécutera quelques morceaux pendant la messe.

A 10 h., célébration du souvenir au cimetière et bénédiction du monument. A 14 h., réception officielle des autorités civiles et militaires dans le salon de la Mairie. A 14 h. 15, formation du cortège, place de Marco et entrée de la rue de Lille. A 15 h., inauguration du monument. Discours de M. Bailly, maire de Marco-en-Barceul; de M. le général Meisson, remplissant M. le général, commandant le 1er corps d'armée; de M. le Préfet du Nord, etc., etc.

A L'OCCASION DE LA FÊTE DU 11 NOVEMBRE, une distribution de bons de charbon sera faite aux vieillards, infirmes, incurables, familles nombreuses et autres catégories du bureau de bienfaisance aux enfants désignés ci-après: Au Bois de la Chapelle, à 9 h., chez M. Dujardin; Au Pont, le mardi 10 novembre, à 8 h. 30, à l'Ecole de garçons du Pont; A l'Esplanade, le 10 novembre, à 9 h., chez M. Delanoy. Les Belges assistés ayant un fils mort pour la France participeront à la distribution.

ASSISTANCE MÉDICALE GRATUITE. Les personnes indigentes qui voudront en droit de bénéficier sur la liste d'assistance médicale pour l'année 1926, doivent en faire la demande à la Mairie, du 12 au 17 novembre 1925, se munir du livret de famille et des certificats de sagesse des membres de la famille qui travaillent.

NEUVILLE-EN-FERRAIN

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL. — Le Conseil municipal se réunira mardi 10 novembre, à 7 h. du soir, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant: Désignation des commissaires-repérateurs pour l'année 1926. Nomination de la Commission chargée de réviser la liste électorale de 1925. Projet de cahier des charges pour la mise en adjudication de charbon pour usage des établissements communaux en 1926. Révision de la liste d'assistance médicale gratuite pour l'année 1926. Demande de subvention de l'Union des Amicales laïques du Nord. Avis sur les emplacements de dépôt d'ordures ménagères au lieu dit « Les Cotes vicarouables ». Demandes d'assistance.

LES PLUS BELLES FOURRURES sont en vente à la Maison Pouget, 7 et 9, rue Saint-Jacques, 12164

— Groupe des « POILUS D'ORIENT ». — Le Groupe des « Poilus d'Orient » est invité par l'Administration municipale à assister au cortège qu'elle organise le jour de la fête de la Victoire.

La Commission insiste pour que tous les sociétaires se fassent un devoir d'assister à cette cérémonie. Le départ du siège se fera à 10 h. précises pour se rendre au point de rassemblement du cortège, face aux numéros 16 et 17, place de la Victoire. Se munir de l'insigne.

Une brillante tombola sera réservée à tous les membres du Groupe ayant participé au cortège. A 2 heures, dans la salle réservée du Grand Café, banquet par souscription.

Madame Vve Paul DHALLUIN informe ses clients qu'après dissolution amiable de la société en nom collectif « Dhalluin et Schot », elle continue à exercer l'exploitation de l'entreprise de Charpentier et Menuiserie au même siège, 126, rue du Violon, à Tourcoing. 152143

C'EST TOUJOURS un « PRINTANIA-DANCING », RISQUONS-TOUT, Mouscron, que l'on s'amuse le mieux; Bal permanent dimanche 8 et double orchestre, symphonie et jazz, 15103

MORT D'UN PRÉPOSÉ D'OCTROI. — Nous apprenons la mort de M. Paul Delbecq, préposé d'octroi, décédé à l'âge de 40 ans, en son domicile, 123, rue Wincocque.

Les funérailles seront célébrées le mardi 10 novembre, en l'église Saint-Jean-Baptiste.

CHAPPELLERIE Henri, 37, rue Nationale, les meilleurs articles, les prix les plus bas, 15566

LA CIRCULATION. — Des contraventions ont été relevées contre Jean Lachaud, chauffeur d'auto, rue des Trois Pierres, 70, pour défaut de permis de conduire, de récépissé de déclaration et avoir doublé un tramway à Paréty; Marcel Wille, chauffeur d'auto, rue Soufflot, 25, pour défaut de permis de conduire et avoir doublé un tramway; chauffeur d'auto, rue de Péronie, 19, à Wattrelos, pour avoir doublé une voiture à un endroit dangereux.

G<sup>o</sup> CHOIX FAUTEUILS Cuir et PETITS MEUBLES. Mass, 48, rue Motte, à Tr. 15055

MOUVEMENT DE LA POPULATION. — Au mois de septembre, Tourcoing comptait 8214 habitants. Dans le courant du mois de octobre, la Mairie a enregistré 229 naissances; 73 personnes décédées et 219 ayant quitté la ville.

Le chiffre de la population était donc de 8244 habitants au 30 octobre 1925.

MM. LES ABONNÉS AU TÉLÉPHONE récemment reliés, sont invités à assurer de leur inscription régulière dans « Bijou Téléphone », Département du Nord, édition 1925, en écrivant à: 28, rue Henri-Kolb, à Lille, en téléphonant au n° 5375 Lille. 14895

ETABLISSEMENTS PUBLICS. — Par dérogation aux dispositions de l'arrêté préfectoral du 18 octobre 1925, les étanchements publics, pour tout à l'occasion des fêtes de la Victoire, resteront ouverts jusqu'à deux heures du matin, la nuit du 10 au 12 novembre 1925.

POUR VOS BIJOUX voyez la maison De Paep-Plandcaert, 9, Gr. Place, Mouscron. Son choix, ses prix incomparables. Accepte arg. Français sans perte. 152974

LES MEAFTS DE LIVRESSE. — Un boucher, Albert Vanderhaghe, âgé de 51 ans, demeurant rue des Carrières, 133, a été incriminé d'ivresse, coups et bris d'objets mobiliers, pour avoir, dans la soirée de vendredi, au Café Icard, placé à l'Hotel de Ville, brisé une table et une chaise et porté des coups à un consommateur.

UNE MAISON QUI SE DÉPLACE SANS BOUGER: ce phénomène va se produire, car les cycles VONDEVAL, situés en face du Patinage Deconick (ventes: comptant et crédit de 10 jours), vont être transférés 124, B<sup>e</sup> Desaut, 290, où s'était installé un feu de cheminée. On ne quitte pas le quartier. 15146

CONTRAVENTION. — Une contravention a été dressée à charge d'une cabaretière, Marie Tilleux, femme Leon Delbecq, demeurant rue de Gand, 72, pour avoir servi à boire à un homme ivre.

EST TOUJOURS à la MAISON CHARRIER-BOS, 45, rue de Tournai, Tourcoing, que l'on trouve le plus grand choix de beaux meubles et de fourneaux aux prix les plus avantageux. 15152

FEU DE CHEMINÉE. — Samedi, à 12 h. 35, les sapeurs-pompiers ont été appelés chez M. Jules Lederey, demeurant rue de Blanc-Seau, 290, où s'était déclaré un feu de cheminée. Les dégâts sont de peu d'importance.

LE FOYER à GAZ MODERNE est prêt à fonctionner à toute heure de la journée ou de la nuit. Il est économique parce que son rendement est particulièrement grand et qu'il s'allume et s'éteint instantanément. 15165

MOUVAX

— Groupe des ANCIENS COMBATTANTS. — A l'occasion de l'anniversaire de l'Armistice, les Anciens Combattants s'appretent à fêter dignement la fête de la Victoire. Le mercredi 11 novembre, à 10 h., en l'église du Sacré-Cœur, pour tous les enfants de Mouvax tous les enfants de Mouvax.

A cette cérémonie sont cordialement invités les autorités et toutes les sociétés, à 9 h. 30. Réunion pour tous les combattants, à 9 h. 30. Après la messe, rassemblement sur la place pour la formation du cortège, organisé par la municipalité.

Pendant toute la journée, chez M. Emilio Hol-

VICTIME DE SON IMPRUDENCE AU FAUBOURG DES POSTES. — Alors que les barrières du passage à niveau du faubourg des Postes étaient fermées, M. Jean Pétreux, 13 ans, tourneur, voulut traverser les voies tenant à la main sa bicyclette. La roue arrière de celle-ci fut happée par une locomotive et l'imprudent fut projeté à terre où il eut le bonheur de ne pas recevoir les roues de la locomotive. M. Pétreux fut quitte pour des contusions multiples et une commotion cérébrale.

Nous apprenons que les Grands Magasins DELMOTTE-WERNER, 10, rue Faidherbe, à LILLE, font leur vente-reclame annuelle à partir du 9 novembre.

En plus d'une grande exposition de Tapis, Carpets, etc., des prix exceptionnels vous y trouvera aussi occasion de nombreuses coupes de tissus et de moquette, ainsi que des mobiliers sur lesquels il a été consenti des rabais considérables.

Nous ne doutons pas que cette vente obtienne le même succès que les années précédentes et que les clients de cette Maison n'aient qu'à se féliciter de leurs achats. 15190

BIJOUX «GRIN»

RACHETÉS APRÈS USAGE 1 Fr. 50 LE GR

CARNET DU JOUR

MARIAGES. — Samedi, à 10 h. 30, en l'église du Sacré-Cœur, à Tourcoing, a été célébré le mariage de M. Louis Dassonville, chef d'atelier à l'usine industrielle, et de Mme, née Lepers, avec Mlle Anne-Marie Simon, fille de M. Paul Simon, industriel, et de Mme, née Dervilly.

Les témoins étaient: M. R. P. Dassonville, le père de la mariée, et M. R. P. Dassonville, le père de la mariée, qui a reçu le consentement des jeunes époux et a prononcé une délicate allocution.

Les témoins étaient: M. Louis Dassonville, son grand-père, M. Michel Dassonville, son oncle, pour le marié; MM. Robert et Gabriel Simon, ses frères, pour la mariée.

Dans ses stalles on notait: Mgr Lederey, doyen de Saint-Christophe; MM. les chanoines Malin, industriel, et de Mme, née Lepers, avec Mlle Anne-Marie Simon, fille de M. Paul Simon, industriel, et de Mme, née Dervilly.

La cérémonie a été célébrée par M. R. P. Dassonville, qui a reçu le consentement des jeunes époux et a prononcé une délicate allocution.

Les témoins étaient: M. Louis Dassonville, son grand-père, M. Michel Dassonville, son oncle, pour le marié; MM. Robert et Gabriel Simon, ses frères, pour la mariée.

Dans ses stalles on notait: Mgr Lederey, doyen de Saint-Christophe; MM. les chanoines Malin, industriel, et de Mme, née Lepers, avec Mlle Anne-Marie Simon, fille de M. Paul Simon, industriel, et de Mme, née Dervilly.

La cérémonie a été célébrée par M. R. P. Dassonville, qui a reçu le consentement des jeunes époux et a prononcé une délicate allocution.

Les témoins étaient: M. Louis Dassonville, son grand-père, M. Michel Dassonville, son oncle, pour le marié; MM. Robert et Gabriel Simon, ses frères, pour la mariée.

Dans ses stalles on notait: Mgr Lederey, doyen de Saint-Christophe; MM. les chanoines Malin, industriel, et de Mme, née Lepers, avec Mlle Anne-Marie Simon, fille de M. Paul Simon, industriel, et de Mme, née Dervilly.

La cérémonie a été célébrée par M. R. P. Dassonville, qui a reçu le consentement des jeunes époux et a prononcé une délicate allocution.

Les témoins étaient: M. Louis Dassonville, son grand-père, M. Michel Dassonville, son oncle, pour le marié; MM. Robert et Gabriel Simon, ses frères, pour la mariée.

Dans ses stalles on notait: Mgr Lederey, doyen de Saint-Christophe; MM. les chanoines Malin, industriel, et de Mme, née Lepers, avec Mlle Anne-Marie Simon, fille de M. Paul Simon, industriel, et de Mme, née Dervilly.

La cérémonie a été célébrée par M. R. P. Dassonville, qui a reçu le consentement des jeunes époux et a prononcé une délicate allocution.

Les témoins étaient: M. Louis Dassonville, son grand-père, M. Michel Dassonville, son oncle, pour le marié; MM. Robert et Gabriel Simon, ses frères, pour la mariée.

Dans ses stalles on notait: Mgr Lederey, doyen de Saint-Christophe; MM. les chanoines Malin, industriel, et de Mme, née Lepers, avec Mlle Anne-Marie Simon, fille de M. Paul Simon, industriel, et de Mme, née Dervilly.

La cérémonie a été célébrée par M. R. P. Dassonville, qui a reçu le consentement des jeunes époux et a prononcé une délicate allocution.

Les témoins étaient: M. Louis Dassonville, son grand-père, M. Michel Dassonville, son oncle, pour le marié; MM. Robert et Gabriel Simon, ses frères, pour la mariée.

Dans ses stalles on notait: Mgr Lederey, doyen de Saint-Christophe; MM. les chanoines Malin, industriel, et de Mme, née Lepers, avec Mlle Anne-Marie Simon, fille de M. Paul Simon, industriel, et de Mme, née Dervilly.

La cérémonie a été célébrée par M. R. P. Dassonville, qui a reçu le consentement des jeunes époux et a prononcé une délicate allocution.

Les témoins étaient: M. Louis Dassonville, son grand-père, M. Michel Dassonville, son oncle, pour le marié; MM. Robert et Gabriel Simon, ses frères, pour la mariée.

Dans ses stalles on notait: Mgr Lederey, doyen de Saint-Christophe; MM. les chanoines Malin, industriel, et de Mme, née Lepers, avec Mlle Anne-Marie Simon, fille de M. Paul Simon, industriel, et de Mme, née Dervilly.

La cérémonie a été célébrée par M. R. P. Dassonville, qui a reçu le consentement des jeunes époux et a prononcé une délicate allocution.